UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE

DU

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Parmi les membres du Conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ, Président

Collège A dit « des Professeurs des universités » :
Mme BACHOUD-LEVY Anne-Catherine
Mme CONDON Sylvie
M. FRÉTIGNÉ Cédric
M. FUNALOT Benoît
Mme HANCOCK Claire
Mme HUE Sophie
Mme LALEAU Régine
M. MATHIEU Claude
M. MELLOUK Adelhamid
Mme NAILI Salah
Mme PIRENNE France
M. ZIDI Mustapha

Collège B dit « des autres enseignants » :
Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra
Mme DUPONT Lise
Mme GUIHARD Marina
Mme LAÏK Barbara
M. PELTIER-LECULLEE Isabelle
M. LEMONNIER François
M. POMA Roberto

Collège C :
M. ALDHUY Julien
Mme GUILLIN Amélie
Mme FERRAT Émilie
Mme HARBELOT Isabelle
M. LEVREL Lucas

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :
Mme CORINUS Sylvie
Mme FLEURY Murielle
Mme GRAVÉ Christine

Collège dit « des personnalités extérieures » :
Mme GAILLE Marie, CNRS

Collège dit « des Usagers »

M. NOVO PINHEIRO Stéphane
M. SIMONET Léo
M. VINCENT Lhéo

Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme ARAB Nadia
M. ANDUJAR Pascal
Mme PELZ Elisabeth

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme REY Juliette

Collège C :

Mme CHARREIRE Hélène

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme GERME Gisèle

Collège dit « des Usagers »

M. CHAMBON Tristan

Mme CADUSSEAU Josette, VP CFVU
M. DEHAN Frédéric, DGS
M. DUFLOT François, Directeur du service des systèmes d'information
M. DURASTANTI Jean-Félix, Directeur de l'Épisen
M. FROUTÉ, Administrateur provisoire de l'UFR AEI
M. GILBERT Simon, VP CR
Mme HMAMOU Fadoua, DAJG
Mme HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, Directrice de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
Mme MARIN Brigitte, Directrice de l'Inspé
M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie
M. PALAU Yves, Administrateur provisoire de l'IPAG
Mme THORON Sylvie, OMI

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT 5

1.1. Point d'information du Président 5

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020 13

2. VIE INSTITUTIONNELLE 15

2.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets demandés 15

2.2. Information relative au contrat de site : volet commun COMUE et volet spécifique UPEC 28

La séance est ouverte à 14 heures 38 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDÉ.

(Le début de la réunion n'est pas enregistré)

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Point d'information du Président

M. DUBOIS-RANDÉ – … un yoyo entre le nombre d'étudiants ou de personnels atteints par une affection virale, en sachant qu'il existe une modification épidémiologique : ce sont essentiellement les plus jeunes qui tirent aujourd'hui les wagons des tests positifs, les plus âgés se protégeant manifestement. C'est ce qui ressort des chiffres au niveau des hôpitaux et des réanimations en particulier. Il n'existe en tout cas pas d'augmentation très sensible, et c'est plutôt une bonne nouvelle. À certains endroits, cela « frémit ». C'est vrai que nous avons forcément un certain nombre de collègues avec des suspicions ou des Covid avérées. Nous avons beaucoup discuté au CHSCT avec une note technique sur le site, où les procédures sont mises en place. Exemple, le fait qu'à l'IUT Créteil-Vitry, un certain nombre de suspicions Covid ont fait fermer dans le week-end un TD, avec du distanciel pendant une semaine, par précaution, le temps que nous ayons les tests. Nous souhaitons effectivement avoir des tests salivaires avec diagnostic rapide, ce qui nous permettrait de gérer un peu mieux les choses, plutôt que 48 heures, voire quasiment la semaine, pour avoir le résultat.

Vous avez entendu également que nous sommes maintenant sur des septaines et non plus des quatorzaines, ce qui simplifie aussi les choses. Cela permet de mettre des périodes de pause avec traçabilité sur des temps plus courts, mais c'est une gymnastique pénible que nous allons opérer, à laquelle nous sommes déjà un peu entraînés pendant ces nombreux mois. La priorité est la sécurité sanitaire pour tous – pour les plus fragiles, bien entendu – mais aussi la réussite de nos étudiants, en particulier ceux qui arrivent d'un monde avec un bac un peu bizarre, puis qui se retrouvent dans une université à la suite d'une période de fermeture. Nous avons

évidemment été ravis de voir des étudiants et étudiantes sur la dalle, et nous allons essayer de nous accrocher pour que ces étudiants, en particulier en L1, c'est-à-dire le public qui couvre l'université, tiennent le plus longtemps possible, que nous les rassurions et que nous assurions les conditions de leur réussite. C'est notre priorité.

Deuxième point d'information et autour du plan de relance, que vous avez vu passer dans les médias. Au-delà des médias, ce sont aussi des dépêches et, plus précisément, la venue sur le site de Simone BONNAFOUS, qui a écouté nos propositions préliminaires de plan de relance, qui ont été présentées très rapidement en CA, à savoir que nous sommes sur le bâtiment (protection énergétique, en particulier thermique). Des priorités s'imposent, qui étaient un peu dans le CPER : par exemple, le bâtiment P, dont nous savons que c'est une priorité. L'opportunité est ici réelle de pouvoir faire avancer les choses plus que sensiblement. C'est un point d'accroche majeur, et je dirais même une chance. Malgré un contexte sanitaire, compte tenu de fonds qui viennent aussi, pour le plan de relance, en partie de l'Europe et pas seulement de l'enveloppe CPER. Nous pourrions dire que Bercy, dans le jeu habituel d'un ministère, fait simplement bouger les colonnes sur un isopérimètre. *A priori*, l'enveloppe CPER ne sera pas bougée : le plan de relance est en plus – c'est en tout cas affiché comme tel – par rapport au CPER. Nous avons placé un certain nombre de choses (la déchéance du bâtiment P, la bibliothèque, Fontainebleau également) pour activer les choses : en fait, tout ce qui était activable immédiatement, pour lesquels les projets étaient prêts. Raphaël GREFFE, au Patrimoine, a bien montré que nous étions prêts sur un certain nombre de projets et que nous allions activer ces derniers. C'est aussi une bonne nouvelle dans ce contexte de rentrée, en plus des annonces sur une plate-forme scientifique, etc. nous verrons bien ce qu'il en reste, comment seront situés ces appels d'offres – puisqu'il s'agira d'appel d'offres – et quels seront les contours des cahiers des charges afférents.

Un point également sur le fait que nous apparaissons à Shanghai pour la première

fois. Ce n'est pas un hasard. Ce n'est pas apparu par une opération divine. Cela a été un gros travail du savant, en particulier l'équipe SCD, qui a pu créer finalement les conditions de cette apparition. Je remercie d'ailleurs beaucoup Claire HANCOCK, qui s'est investie beaucoup sur ce dossier – elle pourra en parler. C'est quelque chose de complexe (apparition, politique de signature). Nous sommes plutôt dans un rang correct. Au-delà du fait que Shanghai n'est pas l'alpha et l'oméga – tout le monde est d'accord –, le fait d'apparaître est en soi important car cela situe une université n'est pas dans un regroupement et qui, pourtant, à un projet qui concilie à la fois la réussite des étudiants dans leur diversité, le monde professionnel, avec beaucoup d'apprentissage, mais aussi la recherche. Cela a été vu comme un signal fort au niveau du ministère, et entendu comme tel, puisque nous avons eu des retours d'un certain nombre d'acteurs institutionnels qui, à tort ou à raison, considèrent que Shanghai est pour eux important. C'est donc bien. Nous sommes même devant IGE, comme vous avez pu le voir, qui tire d'ailleurs beaucoup ses publications de Div Star, donc d'un organisme. Sur un plan d'ego, cela fait toujours plaisir pour une université. Nous n'aurions pas trop aimé être en deuxième, par exemple. Je plaisante, mais je pense que c'est une bonne chose.

Voilà pour les éléments d'information rapide. Je vais peut-être passer la parole tout de suite à Simon, qui doit aussi partir ensuite, parce qu'il a une conférence avec la Colombie.

M. SIMON – Mais ici, en France.

M. DUBOIS-RANDÉ – En France, le campus spatial aurait pu le mettre en orbite, mais c'était un peu compliqué. En plus, la capsule n'était pas assez grande. Non, je te passe la parole. À force de présenter Frédéric DEHAN, j'oublie que vous ne le connaissez pas tous. Frédéric DEHAN est notre nouveau DGS.

M. DEHAN – Comme l'a dit le Président, je suis le nouveau DGS depuis le

1er septembre. J'arrive de l'université de Strasbourg. Jean-Luc évoquait le classement de Shanghai. Dans ce type d'organisme, du moins à Strasbourg, c'est quelque chose d'extrêmement sensible. En tout cas, je suis heureux de rejoindre l'UPEC et de pouvoir contribuer au déploiement et à l'évolution de l'UPEC ; heureux d'assister aussi au premier conseil académique plénier.

M. DUBOIS-RANDÉ – Si vous avez des questions à Frédéric…

M. SIMON – Bonjour à toutes et tous. Je dirais un mot du contrat de site, puisque je ne suis pas certain de pouvoir rester au moment où il est prévu dans l'ordre du jour. Ce contrat de site volet UPEC contient, pour la recherche, un axe 2. Il s'intitule : « Affirmer une stratégie scientifique en développant l'interdisciplinarité ». Vous y retrouvez des éléments qui sont très largement repris des discussions et des documents relatifs au contrat d'établissement que nous avons eu l'occasion de présenter à la communauté avant les vacances d'été. Nous avons mis l'accent sur les partenariats avec d'autres établissements, d'autres organismes, pour montrer que nous n'intervenons pas seul mais en partenariat avec des forces de recherche nombreuses.

Au sein de cet axe 2, plusieurs objectifs :

1) Promouvoir une recherche interdisciplinaire pour répondre aux défis de la société : c'est un élément important dans l'écriture d'une vision de la recherche pour un établissement, pour à la fois présenter les thématiques de recherche mais aussi montrer que nous contribuons à l'analyse des défis de la société. Non seulement nous produisons de la connaissance fondamentale mais aussi appliquée, translationnelle, une recherche qui s'inscrit dans une perspective internationale, mais aussi avec des thématiques liées à des territoires. Nous avons donc à la fois un volet faire de la science pour faire de la science, et faire de la science pour résoudre aussi des difficultés que rencontrent des acteurs

sur un territoire où nous sommes implantés. Cela est de nature à représenter les différentes figures de notre activité de recherche. Nous retrouvons, dans cet objectif 1 plusieurs jalons. Certains, parmi vous, s'étonneront peut-être de l'usage du mot jalon. Ce langage nous a en réalité été imposé par le ministère, « jalon » représentant plutôt ici parfois des objectifs. Nous avons donc dû utiliser ce terme, tout en ayant conscience que ce n'était pas forcément toujours le mot le plus approprié. Vous retrouvez des éléments connus, que nous vous avons déjà présentés : projet ICT, projet MSH, soutien à des projets pluridisciplinaires à travers le BQER et le BQR.

2) Promouvoir une recherche responsable, développer l'activité de valorisation de transfert. Ce sont deux éléments de stratégie que nous voulons porter, avec un volet sur la dimension éthique, déontologie scientifique. Vous avez déjà eu une présentation du CEDIS, que nous avons mis en place et qui travaille maintenant sur l'adoption d'une charte d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifiques propre à l'établissement. Au-delà de cette action, nous avons par ailleurs le projet de développer une politique de valorisation et de transfert de technologies qui puisse nous faire accéder à de nouvelles opportunités et permette à la communauté des chercheuses et chercheurs de mieux valoriser leurs inventions, leurs brevets, leurs recherches de manière générale. Le sentiment qui se dégage, lorsque nous observons les dispositifs mis en place à l'UPEC, est que la valorisation n'a pour l'instant pas été le cœur de la politique de la recherche, alors que cela doit faire partie des éléments moteurs de l'université, pour développer des liens avec des partenaires industriels, pour développer des synergies avec les organismes, pour avoir aussi des entreprises qui peuvent être accueillies chez nous et participer à des investissements et à des prises de risque, que ce soit sous la forme de brevets loués, cédés, de prises de participation : toute une série d'éléments peut être mise en avant.

3) Construire une politique doctorale et renforcer l'articulation formation-recherche. Claire, veux-tu dire quelques éléments sur la politique doctorale ? Pas spécialement ?

Mme HANCOCK – En cas de questions, je répondrai.

M. SIMON – D'accord.

Il est question, avec le retour de la diplomation doctorale, qui ouvre des possibilités nouvelles, de :

- travailler sur une meilleure articulation entre les masters et le doctorat ;
- essayer de développer des stratégies pour que notre établissement soit plus attractif qu'il ne l'est déjà ;
- travailler sur toute une série de procédures ;
- nous fixer des objectifs en termes d'encadrement, d'insertion professionnelle ;
- essayer de réfléchir à des indicateurs qui peuvent permettre de mesurer cette évolution et ces objectifs que nous souhaitons atteindre.

Les jalons que nous avons retenus correspondent au renforcement du doctorat, au développement d'une politique doctorale spécifique, avec toute une série d'indicateurs dont vous avez connaissance.

S'agissant du lien formation-recherche, il est question ici de travailler sur l'articulation entre ces deux missions essentielles de l'Université, pour permettre que la formation soit renforcée par la recherche, et la recherche par la formation, et que le lien entre les deux fasse l'objet d'une analyse qui puisse rendre nos formations attractives et notre recherche plus efficace et efficiente. Nous avons ici des jalons qui ont été sélectionnés avec les projets EUR, que vous connaissez bien, et la mise en place de Graduate Schools. C'est un projet que vous connaissez déjà, puisque nous avons déjà énoncé l'idée que nous

souhaiterions travailler à cela. Pour l'instant, c'est à l'état de projet. L'équipe vous fera une proposition en temps voulu, avec une explicitation des différents modèles de Graduate Program qui existent déjà. L'idée est, à partir de volontaires qui seraient intéressés et de l'UFR qui estimerait que les conditions sont venues pour se lancer dans l'aventure, de développer des formations innovantes, avec des passerelles interdisciplinaires.

4) Renforcer la visibilité et le rayonnement de la recherche. Toute une série de mots peut accompagner la visibilité : l'accès à la connaissance, la publicité, la communication, la transparence. Nous pourrions même mettre aussi le mot marketing, puisqu'il existe toute une dimension commerciale dans le fait d'être dans une promotion de ce que nous pouvons offrir à l'UPEC. Lorsque des étudiants réfléchissent à l'université dans laquelle ils vont aller, ils font du benchmark, ils comparent. Ils sont vraiment dans une logique de comparaison des outils, avec les avantages et les inconvénients. Ils regardent aussi quels sont les soutiens financiers qu'ils pourront espérer, s'il y aura des bourses, etc. Il faut donc que nous réfléchissions à la manière de communiquer avec tous les aspects de cette question. Nous avons également l'enjeu du classement de l'UPEC dans les classements internationaux. Nous sommes présents dans plusieurs classements. Au sein de la communauté, ce sont des questions qui ne paraissent pas forcément majeures. Pour autant, lors des discussions avec le ministère, c'est un indicateur que celui-ci regarde avec beaucoup d'attention, car l'État essaie de valoriser les classements de ses établissements par rapport à ceux d'autres États. Il compare aussi les établissements par rapport à leur position respective dans les différents classements. Il suit quels sont les points forts (disciplinaires, etc.). C'est évidemment un sujet sur lequel nous devons travailler, notamment pour pouvoir demander à l'État de nous soutenir. C'est un point important. Derrière

cette question, il existe également des enjeux de bibliométrie, de signature, sur lesquels nous avons déjà eu l'occasion de travailler. Bien entendu, l'idée est toujours à la fois de rendre visible mais aussi de répondre à la demande de la société. Le rayonnement et la visibilité ne sont pas que des enjeux de bibliométrie, de numérotation, de comptage, mais aussi d'accès aux partenaires et d'accès à ceux qui vont utiliser la connaissance produite par l'université (collectivités, associations, toute une série d'acteurs directement intéressés pour mettre en œuvre des projets avec la recherche que notre communauté peut produire). Dans ce cadre, nous avons évidemment la politique de science ouverte, qui est un des grands dossiers que l'État entend porter et dont se saisissent les différents établissements, qui implique que nous ayons une vraie politique, qui se décline à travers toute une série d'outils. Vous avez déjà connaissance de certains à l'UPEC. Cela fait partie des choses qui ont déjà été mises en place. Autour de cela, il existe également de nombreux dispositifs, qui peuvent intervenir, comme ceux qui permettent de contribuer au financement des publications dans les revues, ainsi que toute une série de mesures liées à la diffusion de la culture scientifique, mais aussi à l'analyse de chartes internationales qui expriment une position sur les enjeux de la science ouverte, lesquels ne font pas du tout l'objet d'une analyse unanime de la part des établissements qui la pratiquent. Différentes visions et différents modèles de la science ouverte existent, et donc des rapports de force politiques sur la science ouverte, et ils doivent présider dans l'esprit à la fois des politiques et des établissements de recherche.

Les éléments qu'il est possible de noter dans l'axe 2 ne reflètent pas l'entièreté des projets de l'université ni même de la stratégie que nous déployons. Il s'agit d'une forme de condensé, de synthèse, de ce que la DGESIP nous a invités à reprendre à travers des mots-clés sur lesquels elle a insisté, en ne nous indiquant pas ce que

nous devions écrire, mais en nous faisant comprendre que nous étions attendus sur certains thèmes. Autrement dit : nous avons eu des marges de manœuvre pour la sélection des thématiques, mais nous avons aussi suivi les attentes du ministère – par exemple, il demandait que le volet science ouverte y figure, ainsi que le volet politique doctorale et la valorisation, etc.

Avez-vous des questions ?

Un intervenant – Nous reprendrons avec (*inaudible 1 - 19 :20*) ?

M. SIMON – Tout à fait, oui. Nous sommes au stade du dialogue avec l'État. C'est-à-dire que les éléments dont vous avez connaissance au travers des documents que vous avez sous les yeux ont été adressés au ministère, qui va s'en saisir, puis nous renvoyer une copie corrigée, avec des éléments dont il souhaite qu'ils soient précisés ou retirés. Toute une phase de dialogue aura lieu et, quand les conditions seront réunies, vous aurez une version achevée et, si celle-ci vous convient et que vous en êtes d'accord, l'établissement pourra alors contractualiser. Pour l'instant, nous ne sommes pas au stade alpha mais à un stade bien avancé mais intermédiaire. Quand je dis que ce n'est pas alpha, c'est-à-dire que nous avons quand même un contenu qui est l'héritage du contrat d'établissement, qui a donné lieu à des débats. Les collègues ne découvrent donc pas les éléments du document.

M. ZIDI – Bonjour à tous. Merci, Simon, pour cette introduction à la discussion que nous aurons au point 2.2, sur le contrat de site. Nous reviendrons sur les différents axes, donc sur le document qui a été mis en ligne.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020

M. ZIDI – Je vous propose de reprendre l'ordre du jour dans l'ordre, et d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020. La question suivante nous a été posée : *quid* du PV du CAC plénier du 25 mai ? Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais,

dans cette même salle, le quorum n'était pas atteint et il avait été décidé de reporter l'examen de ce PV. Comme il n'a pas été mis sur le *sharepoint*, c'est reporté au prochain CAC plénier qui aura lieu prochainement. Pour aujourd'hui, nous allons projeter le PV du CAC plénier du mois de juillet, qui a été mis sur le *sharepoint*. Si vous avez des remarques, des corrections, des commentaires à apporter, c'est le moment.

M. LEVREL intervient hors micro [inaudible].

M. ZIDI – Effectivement, il peut y avoir une ambiguïté entre les collègues des collèges C et B puisque, comme vous le savez, le CAC regroupe la CR et la CFVU. Il faut donc effectivement que nous puissions distinguer B et C, mais suivant l'appartenance à la CR ou à la CFVU. Est-ce la seule remarque ? D'autres interventions sur ce PV ? Au niveau procurations, le quorum est-il atteint, Fadoua ? Pouvez-vous lister les procurations avant de passer au vote ?

Mme HMAMOU – M. ANDUJAR a donné procuration à Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY, Mme ARAB a donné procuration à M. FRETIGNE, Mme BACHOUD-LÉVY a donné procuration à Mme CONDON, Mme CHARREIRE a donné procuration à Mme FERRAT, M. FUNALOT a donné procuration à M. ZIDI, Mme GERME a donné procuration à Mme FLEURY, Mme GOBAUT a donné procuration à Mme HANCOCK, Mme DE RUGY a donné procuration à M. LEMONNIER, Mme GUILLIN a donné procuration à Mme FERRAT, Mme HUE a donné procuration à M. ZIDI, M. NOVO PINHEIRO a donné procuration à Mme D'ANGLEMONT, Mme PELTIER-LECULLEE a donné procuration à M. LEMONNIER, Mme PELZ a donné procuration à M. LEVREL, Mme PIRENNE a donné procuration à Mme CONDON, M. POMA a donné procuration à Mme HARBELOT, Mme REY a donné procuration à M. MATHIEU.

M. ZIDI – Merci, Fadoua. Je vous propose de passer au vote pour ce PV du 6 juillet 2020. Qui s'oppose ? Procurations contre ? Abstentions ? Procurations abstentions ?

Approuvé.

Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020 est adopté.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets demandés

M. ZIDI – Nous en arrivons au deuxième point de l'ordre du jour, concernant la vie institutionnelle, avec en premier point l'examen des dossiers BQ-ER de la vague 2, avec une discussion suivie d'une approbation ou non des budgets demandés.

Pour rappel, l'université a décidé de mettre sur place ce nouveau dispositif de financement de projets, qui n'existait pas dans le passé. Nous le connaissions sous forme BQ-R en particulier, pour ceux qui siègent à la CR. Ici, il s'agit de BQ-ER, donc projet liant enseignement et recherche. Ce bonus qualité a été budgétisé puisque nous avons 100 k€ à disposition pour soutenir les projets. Je rappelle que, côté BQ-R (BQ recherche), nous avons un budget de 20 k€, et, côté BQ-F (BQ formation), 30 k€. Cet ensemble s'inscrit dans un soutien fort de la politique autour des axes stratégiques. C'est ainsi que cela a été défini dès le départ, même si, comme nous le verrons par la suite, le CAC – donc vous-mêmes – a décidé, lors d'une dernière séance d'élargir le soutien, au travers de ce BQ-ER, à des projets qui ne rentrent pas directement dans les objectifs des axes stratégiques, mais dans un certain nombre de critères d'éligibilité que je vais rappeler. Nous sommes donc ici amenés à examiner les projets de la vague 2.

Pour rappel, lors de la vague 1, les différents projets que nous avions examinés étaient éligibles :

- s'ils rentraient dans la politique des axes stratégiques ;

- s'il y avait ce lien enseignement-recherche ;
- si au moins deux composantes et au moins deux laboratoires de recherche (de composantes différentes) apparaissaient dans le projet.

Ces projets, examinés voilà quelques mois et soutenus, ont permis de financer un certain nombre d'entre eux. Nous avions eu 9 projets à examiner, dont 5 ont été soutenus financièrement, ce qui correspondait, en termes de budget alloué dès la première vague, à un budget aux alentours de 20 590 euros. Depuis, nous avions eu l'avis des axes stratégiques au travers de leur comité d'animation. Le CAC a souhaité que cet appel à projets soit beaucoup plus large et que nous puissions l'ouvrir, à titre exceptionnel, à des projets interdisciplinaires comprenant ce lien enseignement et recherche et qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans un axe stratégique précis. De même, d'ailleurs, pour les projets qui ont reçu un avis défavorable des axes stratégiques, mais répondant bien sûr aux critères d'éligibilité.

Pour cette vague 2, examinée lors de la commission d'évaluation de la semaine dernière, 10 projets ont été déposés, que nous allons traiter aujourd'hui, avec des propositions de financement que vous fait la commission d'évaluation du CAC. Comme nous allons vite nous en apercevoir, les budgets alloués, additionnés aux budgets alloués lors de la première vague, ne nous permettent pas d'arriver aux 100 k€ de budget alloué aux BQ-ER. Une proposition vous sera d'ailleurs faite à la suite de notre discussion. Avez-vous des commentaires ou des remarques concernant ces généralités ? Je ne vais pas reprendre tout le discours des objectifs de ce BQ-ER. Il s'agit d'être principalement dans une dynamique de soutien des axes stratégiques, sachant que nous pouvons être aussi dans une dynamique parallèle, mais toujours avec un certain nombre de critères à respecter pour les projets concernés. Voilà ce que je voulais dire à titre introductif.

La commission d'évaluation, qui s'est réunie mercredi dernier, a donc examiné 10 projets. Nous retrouverons d'ailleurs un certain nombre d'entre eux, que nous

avions examinés en vague 1, et où il avait été décidé de se tourner vers les porteurs de projets pour qu'ils revoient leur copie. Certains d'entre eux l'ont bien fait, d'autres un peu moins bien.

Ce qui est projeté, au travers de ce tableau, c'est une synthèse des différents projets. Nous allons commencer par le premier. Il s'agit d'un projet qui a pour objectif d'ouvrir un master UPEC délocalisé en Albanie. Deux composantes interviennent (FST et LLSH), un laboratoire (LISSI) et un département (DELCIFE). Les collègues ont demandé un avis aux trois axes concernés (SPEF, NSP et FP). Ils ont considéré que ces trois axes stratégiques pouvaient les soutenir dans leur démarche concernant ce projet.

Je ne vous cache pas qu'une discussion importante a eu lieu sur ce projet car ce qui est indiqué, c'est que ce dernier a reçu le soutien de la faculté Sciences et technologie et du Vice-président des relations internationales, mais pas du doyen, Jacques, qui est d'ailleurs est présent. Moi-même, j'ai contacté Laurent THÉVENET pour la partie relations internationales, qui m'a dit la même chose. Cela était donc déjà parti lors de l'examen du dossier. C'est un projet qui a bien sûr été examiné dans son contenu. Il ressort de tout cela que, même si c'est un projet qui se tourne bien vers l'international – nous sommes bien dans ce cadre –, aucune construction classique n'a eu lieu, surtout quand il est question de formation, qui permet d'inclure les acteurs premiers que sont les composantes, en particulier FST et DELCIFE. Anne-Lise pourra éventuellement intervenir. Côté LLSH, c'est la même chose. Il ne s'agit bien sûr pas de rejeter complètement ce type de projet, mais peut-être de se tourner vers les collègues pour leur dire de retravailler leur copie en lien avec les composantes, d'autant plus que j'ai appris qu'un projet analogue avec le Liban s'était mis en place. Des choses ont été à reprendre ou à corriger. De plus, dans les conditions actuelles, il n'est pas acté que nous puissions développer toutes ces missions, puisqu'au démarrage de ce projet, il s'agit de demander au BQ-ER de financer des missions d'enseignants-chercheurs et d'enseignants en Albanie. Ce projet a reçu un avis

défavorable de la commission d'évaluation du CAC, sachant que, concernant les axes stratégiques, SPEF considère que cela ne relevait pas de l'axe SPEF. L'avis est défavorable pour NSP. Pour FP, c'est plutôt favorable. Un financement de 8 460 euros, sur un budget total de 12 780 euros, avait été demandé, principalement pour des missions de collègues. Je ne sais pas qui est présent et était à la commission d'évaluation. Peut-être Marina ? Je vais essayer de résumer les discussions que nous avons eues, et surtout le point problématique au départ, où le circuit n'a pas été respecté, en tout cas en discussion avec les composantes. La proposition qui vous sera faite, en résumé, est de ne pas financer ce projet, et de se tourner vers les collègues pour leur dire de retravailler leur copie.

Ensuite, nous pouvons passer au deuxième projet, qui porte sur les « écritures confinées – c'est donc d'actualité – : Médiamorphose littéraire, création et circulation des littératures en période de confinement ». Ce projet est porté par Rossana DE ANGELIS, de LLSH et du CÉDITEC, Sylvie DUCAS (LLSH et LIS), Pascale DELORMAS (INSPÉ et CÉDITEC). Elles ont considéré que deux axes stratégiques pouvaient être concernés par ce projet : FP et NSP. Les deux comités d'animation FP et NSP ont donné des avis l'un très favorable, l'autre favorable. Cela ne posait donc pas problème côté axes stratégiques. Sur la partie descriptif de ce projet, il s'agissait d'une collaboration entre le CÉDITEC et le LIS, mais vue de deux composantes puisque l'INSPÉ intervenait dans ce projet. Je rebalaye les avis. A priori, il n'y avait pas de problème sur ce financement, qui n'était de toute façon pas volumineux. Le projet, dans sa globalité, correspondait à une somme de 3 420 euros ; le cofinancement est de 420 euros – ce sont donc des sommes relativement faibles. La somme demandée est de 3 000 euros. Pour éclairer le CAC, nous avons appris – je n'étais pas au courant – que Pascale DELORMAS, de l'INSPÉ, n'est plus présente à l'université – Brigitte, tu peux peut-être le confirmer. Elle a quitté l'université.

Mme MARIN – Pascale DELORMAS a été recrutée sur un poste au service de l'université

à partir du mois d'août, à la rentrée.

M. ZIDI – Quelle chance !

Mme MARIN – Non, je dis : pas de chance !

M. ZIDI – Oui, mais le projet se poursuit – nous avions échangé durant la commission évaluation –, de toute façon. Il y aura d'autres collègues. Là, nous avons les porteurs, mais il y a d'autres personnes derrière. La commission d'évaluation a donc donné un avis favorable pour cette demande d'octroi de 3 000 euros pour soutenir ce projet. Je n'ai pas repris les notes, mais vous les aviez. Côté CE (commission d'évaluation du CAC), c'est délégué pour chacun des rapporteurs. Pour ce projet, nous vous proposons de le soutenir. S'il y a des questions ou des remarques, n'hésitez pas à intervenir. Nous avançons, nous les balayons : il y en a 10 comme ceux-là.

Ensuite, nous avons le projet 3, où il s'agit de mise au point d'un système de monitorage du niveau attentionnel pour renforcer le lien enseignant-apprenant lors de l'enseignement en distanciel. Rappelez-vous, c'est un projet qui a été présenté lors de la vague 1

Un intervenant – Le descriptif est celui du projet 2.

M. ZIDI – Non, il faut avancer.

M. LEVREL – Le bloc descriptif est le même que dans le projet 2.

M. ZIDI – C'est un couper-coller ?

Mme MARIN – C'est un copier-coller qui s'est mal…

M. ZIDI –C'est bien un projet que nous avions déjà vu lors de la vague 1. Je viens relire le contenu. Des interrogations avaient été apportées par un certain nombre de collègues, notamment en train de développer des technologies qui vont éventuellement contrôler, etc. Nous étions partis sur un débat assez général et philosophique. Nous n'étions pas tous d'accord sur l'interprétation de ce projet. Nous

avions demandé aux collègues de repréciser les choses. Sur la fiche financière, il y avait également des aspects devis, etc. Ce qui nous est apparu, lors de la commission d'évaluation de mercredi dernier, c'est que ce projet, malgré un avis encore mitigé d'un des rapporteurs, côté CEC – l'autre était plutôt favorable. Pour les comités d'animation d'axes, que ce soit SPEF ou NSP, nous avons eu des avis favorables. En regardant le contenu du projet et l'évolution depuis la dernière fois, il nous a semblé que nous pouvions le soutenir. Je ne vous cache pas qu'il y a encore eu des discussions autour du budget de soutien. Finalement, nous faisons la proposition, sur un montant total du projet de 16 800 euros – sachant que les collègues amènent un cofinancement de 8 500 euros, donc quasiment à 50 % –, de soutenir ce projet à hauteur de ce qui est demandé, c'est-à-dire 8 300 euros. Voilà pour le projet 3. Lucas, tu voulais intervenir.

M. LEVREL – Élisabeth a regardé le dossier en détail et elle avait une question au niveau des périodes dépenses. Le BQ-ER finance les dépenses sur telle période de temps. Apparemment, les dépenses prévues ici sont en dehors de la période. Si ça se trouve, c'est 2020 ou 2021, année civile. C'est pour des dépenses en 2020. Apparemment, des dépenses sont prévues dans ce dossier pour payer un stagiaire en 2021.

M. ZIDI – Il est bien noté que ce sera dépensé sur 2020.

M. LEVREL – C'était pour être sûr que les dépenses devront être exécutées en 2020.

M. ZIDI – C'est ce qui est indiqué là. Nous faisons confiance aux porteurs. Nous en reparlerons tout à l'heure sur les reliquats, etc. A noter qu'il ne faut pas avoir trop d'illusions sur les dépenses réelles, au vu des conditions sanitaires que nous vivons. Nous savons très bien que, pour un certain nombre de projets, malgré les financements alloués, il y aura sûrement des difficultés à exécuter les budgets octroyés, en particulier pour ceux qui ont prévu des missions ou de faire venir des personnes. Nous allons donc être dans des situations relativement compliquées pour

un certain nombre de projets. Ce que nous avons retenu ici, c'est ce qui était indiqué, c'est-à-dire que le budget va être utilisé en 2020.

M. LEVREL – Aucun mécanisme n'a été prévu pour reporter ?

M. ZIDI – Non. C'est du fonctionnement.

M. LEVREL – Peut-être un report *a minima*.

M. ZIDI – Non. Donc, nous continuons à balayer les dossiers. Nous pourrons bien sûr revenir sur chacun des projets. Nous en arrivons au quatrième projet. Celui-ci aussi, nous l'avions examiner il y a quelques mois, lors de la vague 1. L'intitulé est : « Nouvelles nanoparticules magnétiques pour des applications antibactériennes ». Ce projet nous avait interpellés à l'époque du fait qu'il était très orienté recherche, même si, à un moment donné, une phrase mentionne « master ». Le lien enseignement-recherche se résumait donc à une phrase. Il concerne l'axe SSE. Le comité d'animation a donné un avis défavorable. Pour la commission d'évaluation et ses rapporteurs, nous avons eu deux avis B+ et B. Ce qu'a retenu la commission d'évaluation, indépendamment du contenu scientifique, qu'il est intéressant même si nous ne sommes pas nécessairement spécialistes de ce domaine, qu'il est trop centré sur la recherche. Nous avons considéré qu'il rentrait plutôt dans le dispositif BQ-R. Par ailleurs, c'est un projet qui n'est pas suffisamment pluridisciplinaire. Voilà en synthèse, ce qui est ressort du travail de la commission d'évaluation.

Ce projet implique Karim ZEHANI de (FST/ICMPE), Noureddine BOUSSERRHINE (OSU/LEESU) et Rachid BARHDADI (OSU/LEESU).

Un intervenant – Sachant qu'ils sont tous les deux FST.

Une intervenante – C'est ce que j'allais dire. Ce projet n'est pas du tout passé par l'OSU FP, en tout cas.

Un intervenant – C'était la discussion que nous avons eue en CE, rappelle-toi.

M. ZIDI – OSU est une composante de l'université.

Une intervenante – Mais ce n'est pas passé par la direction de l'OSU FP. Ce n'est pas passé au conseil.

Un intervenant – Cela ne passe pas au conseil.

M. ZIDI – Cela ne passe pas en conseil de composante. Vous avez eu l'information du projet. Je n'ai pas rappelé le circuit de dépôt d'un projet BQ-ER. Les laboratoires sont informés, au travers de leur directeur, et les directeurs de composantes ont également l'information.

Une intervenante – Ce que je voulais dire, c'est que Matthias BEEKMANN a découvert le projet sur les documents envoyés par le (*inaudible 3 - 16 :14*) information.

M. ZIDI – Ce n'est pas cela qui a posé problème – maintenant, nous avons cette information.

Nous allons passer au cinquième projet. Je n'ai pas assisté à la discussion, étant concerné. C'est d'ailleurs ce projet qui a amené à faire évoluer l'appel à projet au niveau d'un certain nombre d'objectifs. Ce sont les 4èmes journées de formation doctorales franco-maghrébines sur la caractérisation des matériaux complexes, portées par Sonia REKIK, faculté de Santé/BIOTN, et Jean-Félix DURASTANTI (IUT Sénart-Fontainebleau/CERTES). Comme vous le savez, ce projet avait été examiné lors de la première vague. Les axes stratégiques n'avaient pas forcément donné des avis défavorables mais plutôt que le projet n'entrait pas dans les objectifs des axes. Ceci avait permis de lancer une discussion au CAC pour avoir un appel à projets beaucoup plus large. Ce projet concerné a donc été redéposé, c'est ce qui avait été conseillé aux porteurs. Le budget global est de 21 550 euros, dont 15 550 euros en cofinancement, et il est demandé 6 000 euros. L'avis de la CE est favorable pour le financement de ce projet. C'est l'exemple typique de projet dont nous verrons si cela peut s'organiser d'ici la fin de l'année – ce n'est pas certain. Si vous avez des

remarques ou des commentaires, n'hésitez pas.

J'en arrive au sixième projet, intitulé « Trajectoires étudiantes, rapport aux environnements et inégalités : ce que révèle la crise sanitaire de la Covid-19 ». Encore une fois, une problématique d'actualité. Projet dont les porteurs sont Myriam BARON (LLSH/LAB'URBA), Sophie BLANCHARD (LLSH/LAB'URBA) et Séverine CHAUVEL (SESS-STAPS/LIRTES). Donc, deux axes stratégiques étaient concernés : SSE et TIR. Pour les deux axes, l'avis a été favorable. Je ne rentre pas dans le détail de l'argumentaire, mais le retour a été très favorable pour TIR. L'évaluation de la CE : A pour un premier expert et B pour un deuxième. Le budget dans son ensemble s'élève à 8 000 euros, avec 3 000 euros de cofinancement. La somme demandée est de 5 000 euros. La commission d'évaluation a considéré que ce projet pouvait être soutenu, d'autant que nous entrons vraiment dans une analyse des conditions de vie étudiantes dans cette période relativement troublée, avec bien sûr des aspects recherche mais en faisant travailler aussi des étudiants sur cette thématique. Nous voyons donc bien ici le lien enseignement-recherche. Donc, nous avons le financement de 5 000 euros proposés pour ce sixième projet.

J'en arrive au septième projet : « Journées de statistiques multicomposante ». Ce projet nous a quelque peu interpellés dans sa construction, puisque le porteur pointe à la fois en FST et en FSEG. Comme vous le savez, Arnaud LE NY dépend du LAMA côté recherche et du département d'Économie côté FSEG. Il s'est mentionné deux fois, en proposant que l'axe NSP examine son dossier. L'avis a été favorable côté axe stratégique. Par contre, côté expertise CE – ce n'est pas une erreur –, nous avons bien eu E pour l'un et B pour l'autre. Je pense que l'on peut être d'accord, ce ne sont pas des dossiers très lourds à monter, mais, même dans cette configuration, nous avons considéré qu'il n'y avait pas beaucoup de développements dans le descriptif du projet et qu'il devait y avoir un effort à faire de ce côté-là pour convaincre la commission d'évaluation, cela n'a pas été le cas. L'intérêt du projet pourrait concerner

l'enseignement et la recherche en statistiques, cela pourrait concerner plusieurs composantes, plusieurs disciplines, plusieurs laboratoires, mais nous ne l'avons pas nécessairement ressenti dans l'écriture du projet qui a été déposé. Dans la partie financière, il est prévu 2 000 euros pour le projet total et il est demandé un financement de 2 000 euros. Il n'y a donc pas de cofinancement. La commission d'évaluation a donné un avis défavorable dans le financement de ce projet et a plutôt proposé, que de présenter ce projet au titre BQ-R. C'est ce qui a été discuté et qui est proposé au CAC.

J'en arrive au huitième projet. Il s'agit du projet « Hub-omics », qui implique beaucoup de structures, puisque nous avons comme porteur Mohan Ou Idir OUIDJA (FST/CRRET), Françoise LUCAS (FST/LEESU), Sami SOUIHI (IUT Créteil-Vitry/LISSI), Denis MESTIVIER (faculté de Santé/IMRB) et Thiago ABREU (EPISEN/LISSI). Deux axes stratégiques sont concernés par ce projet : SSE et NSP. Pour le premier, l'avis a été défavorable ; pour le second, l'avis a été favorable. Les experts de la CE ont été convaincus par le projet puisque les évaluations ont donné A et A. Le financement demandé est de 2 940 euros, sur un budget total du projet de 6 940 euros, le cofinancement annoncé est de 4 000 euros. La commission d'évaluation a donc considéré qu'il s'agissait d'un projet transversal qui impliquait un grand nombre d'autres structures, comme le CIDP, la DSI, etc., en plus des laboratoires et de filières, en particulier au niveau DUT, faisant ainsi travailler les étudiants sur des problématiques recherche, notamment pour les étudiants du Master STA2E. L'avis de la CE est favorable.

J'en arrive au neuvième projet déposé. Son intitulé est : « Conception et fabrication par des étudiants d'un outil portable à l'usage des cliniciens ». Les porteurs de projets sont Leeyah MERLEN (EPISEN/IMRB) et Maud PRADINES (faculté de Santé/BIOTN). Trois axes stratégiques, avec leur comité d'animation, ont examiné ce projet : SSE, SPEF et NSP. Les trois avis sont défavorables. Les arguments souvent avancés sont que cela

ne rentrait pas dans les thématiques de l'axe, sans remettre en cause le contenu du projet, où il s'agit, avec les étudiants, dans le cadre d'une recherche et développement avec les équipes de l'IMRB entre autres, de mettre au point un dispositif qui aidera des patients, en particulier en la rééducation locomotrice, etc. C'est un projet tourné vers l'international puisque des établissements étrangers, en particulier de Rabat, au Maroc, vont être impliqués. L'évaluation de la CE a été positive puisque les deux experts ont donné une note A+ et A-. Le budget global du projet s'élève à 16 318,20 euros. Le cofinancement est de 7 650 euros. Il est demandé 8 728,20 euros. La CE a considéré qu'il s'agissait d'un beau projet à soutenir, même si celui-ci ne s'inscrivait pas dans les axes stratégiques. Pour rappel, le CAC a fait évoluer l'appel à projets, pour que ce type de projet, même s'il n'a pas l'aval des axes, puisse être évalué et financé. L'évaluation a été positive. Là, une attention particulière a été notée sur le fait qu'il est prévu qu'un certain nombre d'étudiants fassent un séjour à l'étranger, hors Europe. Encore une fois, il n'est pas certain que ce projet se réalise avant la fin de l'année 2020, puisque nous sommes toujours dans une situation sanitaire qui limite les déplacements. Donc, l'avis de la CE est favorable pour ce financement de 8 728,20 euros.

J'en arrive au dixième et dernier projet expertisé. Il s'agit d'« AlgoPo le Living Lab ». C'est un projet que nous avions déjà examiné lors de la première vague. Ce projet est porté par Sylvie THORON de l'école politique (LIPHA), de Pierre VALARCHER (IUT Sénart-Fontainebleau/LACL) et Mathias BÉJEAN (FSEG/IRG). Deux axes stratégiques sont concernés : TIR et NSP. Les axes et leur comité ont considéré qu'il s'agissait d'un projet à soutenir, et les avis ont été favorables. Côté commission d'évaluation, les deux avis ont aussi été très favorables (A et A+). Il s'agit ici d'un complément budgétaire demandé par rapport au projet initial. S'il y a des questions, je pense qu'Yves pourra éventuellement y répondre. Nous avons bien compris qu'il y avait une demande qui complétait ce qui avait été obtenu. Le budget correspond à un projet au

total de 6 720 euros, avec un cofinancement de 2 000 euros. Si nous faisons la soustraction, nous arrivons bien à une demande de 4 720 euros. Ce financement a reçu un avis très favorable.

Si nous résumons cette deuxième vague BQ-ER, sur les 10 projets déposés et examinés, 7 sont proposés à financement, ce qui nous permettrait, avec les sommes cumulées, à un financement global de 38 688,20 euros. Il faut ajouter à cela le budget que nous avons octroyé lors de la première vague, de 20 590 euros. Nous ne devons pas être loin de 60 000 euros, ce qui voudrait dire que, sur le budget des 100 k€ BQ-ER, nous avons un reliquat de 40 k€. A priori, ce n'est pas un problème puisqu'un budget qui n'est pas utilisé le sera par la suite par l'université pour d'autres actions.

Par ailleurs, nous souhaitons vraiment que les axes stratégiques soient fonctionnels. Nous vous avions proposé un budget de fonctionnement de 5 k€ par axe et par an. Sur les 40 k€ restants, il y aurait donc 25 k€ à prélever, ce qui nous permettrait d'avoir *in fine* un reliquat de 15 k€. On peut imaginer que l'université saura utiliser ces 15 k€. A ce stade, voici donc ce qui vous est proposé pour ce BQ-ER vague 2. Nous pouvons imaginer que l'année prochaine, si les conditions sanitaires ne viennent pas perturber, j'y reviendrai par la suite, nous aurons plus de projets, et que ce nouveau dispositif BQ-ER sera plus connu de la communauté. Nous avons aussi recadré l'appel à projets car certaines choses n'étaient pas nécessairement claires au départ. Que ce soit au niveau de la commission d'évaluation du CAC ou de l'équipe politique, nous avons trouvé ce dispositif BQ-ER positif. Il s'agit vraiment d'être dans une démarche de décloisonnement et que structures travaillent ensemble, que ce soit les composantes ou les laboratoires, autour de projets interdisciplinaires qui lient enseignement et recherche. Encore une fois, cela a été souvent du discours dans le passé, mais, ici, à partir du BQ-ER, nous voyons que les collègues sont vraiment intéressés à se lancer dans ce type de projet et à travailler ensemble. L'année prochaine, nous serons amenés à poursuivre ce dispositif, avec *a priori* – des discussions auront lieu en

centrale – des budgets analogues.

Il s'agissait donc de vous présenter ces 10 projets, avec les propositions que vous fait la commission d'évaluation du CAC. Je vois que Marina et quelques doyens qui étaient là – et bien entendu les élus – : si vous avez quelque chose à rajouter par rapport à ce que nous avions discuté lors de cette commission d'évaluation, n'hésitez pas à intervenir.

Des interventions ? Tout le monde est favorable ?

En l'absence de discussions, de questions ou de remarques, je vous propose de passer au vote et d'approuver cette répartition budgétaire entre ces projets vague 2 BQ-ER, budget de fonctionnement 2020. Qui s'oppose ? Procurations contre ? Abstentions ? Procurations abstentions ? Approuvé à l'unanimité.

La répartition budgétaire entre les projets vague 2 BQ-ER est adoptée.

M. ZIDI – À titre d'information, peut-être pouvez-vous projeter le calendrier BQ-ER 2021, puisque nous sommes déjà sur la préparation de ce dispositif pour l'année prochaine ? Je ne sais pas si le calendrier a été envoyé aux élus, sinon nous pourrons le mettre sur le *sharepoint*. Il est à nouveau prévu deux vagues :

- première vague avec un lancement de l'appel à projets BQ-ER le 12 octobre et remise des dossiers le 20 novembre, expertise de la commission d'évaluation le 10 décembre. Le CAC, dans la configuration d'aujourd'hui, sera amené à examiner et approuver les budgets proposés par la CE le 17 décembre. Nous sommes sur une période qui s'étale, pour la vague 1, du 12 octobre au 17 décembre ;
- deuxième vague avec un lancement de l'appel à projets le 15 mars 2021, dépôt des projets le 23 avril ; expertise de la commission d'évaluation le 12 mai et décision du Conseil académique le 17 mai.

Voilà pour le calendrier de ce dispositif BQ-ER, avec ces deux vagues. Il sera également demandé aux porteurs de projets – cela apparaît dans le guide du déposant – un bilan des actions entreprises (ce qui a été annoncé et ce qui a été fait). De mémoire, nous avions fixé une deadline de deux mois après l'exécution du projet, afin que nous puissions avoir un retour, au niveau du CAC, de ce qui a été fait du budget alloué, s'il y a eu des problèmes, etc., afin que nous ayons une vue précise de l'utilisation de ces crédits et de la réalisation des projets, c'est ce qui compte *in fine*. Cela, c'est pour la partie porteurs de projets BQ-ER, le plus souvent liés aux axes stratégiques, comme nous l'avons vu. Nous étions également convenus que les porteurs d'axes stratégiques seraient invités au CAC plénier pour présenter aussi un bilan de leur activité. Il n'y a pas que la partie d'activité BQ-ER (travail d'expertise), mais il y a aussi tout ce qu'ils font au quotidien. Il nous semble utile que nous puissions avoir un retour et que la communauté soit informée du travail fait autour de ces axes stratégiques. Nous n'avons pas encore planifié cette réunion. Il y a eu la période de Covid qui a sûrement freiné l'activité des axes stratégiques, mais nous l'avons noté et cela se fera.

J'ai à peu près fini. Si vous avez des questions ou des remarques…

2.2. Information relative au contrat de site : volet commun COMUE et volet spécifique UPEC

M. ZIDI – Nous allons passer au point suivant. Jean-Luc ?

M. DUBOIS-RANDÉ – Je crois que Simon va vous parler.

M. ZIDI – Sur l'axe 3, mais il y a les autres.

M. DUBOIS-RANDÉ – Le contrat de site est assez formel par rapport à la demande du ministère. Nous ne sommes pas sur une réduction, comme vous l'avez vu, mais vous en connaissez déjà maintenant le dérivé, c'est celui des établissements. Ensuite, il y

avait une demande de ne pas mettre trop d'axes, pas trop de jalons, pas trop d'indicateurs. Nous en avons mis beaucoup des cinq axes, au niveau des jalons, des indicateurs qui ne sont parfois pas réellement des indicateurs, mais tout cela va être renouvelé de toute manière. Nous avons demandé plutôt des projets stratégiques, avec des exercices de style autour notamment d'écoles doctorales, bien sûr, de collectifs sur la recherche. Sur la formation, je laisserai Josette en parler. Pour le reste, gouvernance, les aspects RH, directeur général des services, qui sont sur les schémas directeurs. Tout cela est un exercice qui, aujourd'hui, a été lancé. Nous en avons discuté en CA parce qu'évidemment nous avons eu le retour pendant l'été. Nous avons eu une semaine pour nous retourner – c'est habituel. Nous sommes maintenant dans un ping-pong avec le ministère, qui souhaite conclure fin octobre pour une signature qui sera sûrement en novembre, avec, pour nous, un calendrier qui est celui des instances – le CT aura lieu le 6 octobre –, assez court quand même, histoire d'avoir le retour du ministère, et un vote de CA sur les deux volets, le volet spécifique UPEC, avec le retour du ministère, et pour le volet commun avec la COMUE, je ne sais plus ce qui a été mis sur le *sharepoint*, avec un retour de la DGESIP qui a été présenté en CA de la COMUE. Il ne semblait pas soulever de grandes difficultés. Je crois que la COMUE (*inaudible 4 – 9 : 37*) sa plus simple expression aujourd'hui, quasiment à une école doctorale, et qui a comme projet autour de (*inaudible 4 – 9 :47*). D'ailleurs, c'est un point que j'ai discuté ce matin avec Simon. Cela ne m'a pas paru clair si toute la communauté était informée qu'il existait un appel d'offres pour fin octobre autour de la COMUE. Cela a circulé avant (*inaudible 4 – 10 :03*), et je pense qu'il faut relancer cela. Pendant l'été, c'était passé sous le radar parce que tout le monde, parmi nous, avait pu faire une pause estivale. Nous allons donc réinformer la communauté là-dessus pour les projets qui sont entre établissements. Il y a lieu, pour nous, de nous placer sur un certain nombre de projets. Un certain nombre de collègues ont apporté des précisions, fait des recours, des travaux aussi, notamment sur les collectifs qui

ont été intégrés dans la version adressée dans le *sharepoint*. Cela sera reprécisé. De toute manière, le document a été mis sur le *sharepoint* hier, je crois. Nous avons jusqu'au 16 octobre pour faire des allers-retours. Si vous avez des choses, il faut vraiment que cela remonte au niveau du SAPAS, en particulier de (*inaudible 4 - 11 :08*) de Clémence GROS. De toute manière, là encore, ce n'est pas en soi un schéma contraint. Nous avons fait 15 pages. S'ils n'en enlèvent pas 5, cela m'étonnerait. Vous aurez les retours du ministère, que nous espérons assez vite. Je n'ai pas grand-chose d'autre à dire. Peut-être que Josette, sur la formation…

Mme CADUSSEAU – Je peux rapidement balayer l'axe 3, qui concerne la formation. Ce sont quand même des notions que nous avons présentées à de multiples endroits, mais pas à cette instance, où nous réunissons les élus de la CFVU et ceux de la commission recherche. L'axe 3 concerne la formation. Celle-ci est ici envisagée sous la forme des réussites, considérées comme plurielles, chaque étudiant ayant sa propre réussite quant aux objectifs, et environnées, c'est-à-dire que ce n'est pas uniquement la formation, la pédagogie, le diplôme, mais également tout ce qui permet à l'étudiant, autour de sa formation, de réussir.

Cet axe est décliné en 4 objectifs :

1) Comprendre les trajectoires étudiantes et sécuriser les réussites étudiantes, avec deux jalons :
   - mettre en place l'observatoire des réussites étudiantes (objectif pratiquement réalisé), car pour comprendre, il faut effectuer des bilans, des analyses, et voir quelles sont les trajectoires de nos étudiants ;
   - mettre en place un schéma directeur des réussites étudiantes. C'est sur l'ensemble du contrat que sera mis en place ce schéma directeur, lequel sera défini de façon collégiale au sein d'un groupe de travail et présenté et validé devant les instances. Il sera ensuite mis en place sur la deuxième partie du contrat, de manière à avoir des indicateurs des réussites

étudiantes environnés.

2) Une pédagogie en transformation au service des réussites. C'est là qu'intervient le projet PULSE, mais pas uniquement. Une pédagogie avec des projets innovants. C'est en partie ce qui est présenté au niveau de la commission de la transformation pédagogique, les projets que la communauté des collègues enseignants-chercheurs peut proposer. Les jalons sont :
   - adapter les pédagogies aux enjeux actuels, avec un certain nombre d'indicateurs qui vont permettre de voir comment arriver à mettre en place ce premier jalon. À la demande du ministère, l'indicateur engagement a été ajouté, et en particulier l'indicateur sur la valorisation par des ECTS de l'engagement étudiant. Lorsque j'avais présenté ce nouveau cadrage de l'engagement, Jacques MOSCOVICI m'avait demandé si nous avions une demande du ministère pour avoir une réponse chiffrée. J'avais répondu que non, parce qu'il n'en était pas question à cette époque-là. Peut-être que la DGESIP a entendu Jacques MOSCOVICI car il va y avoir cet indicateur. Je pense que c'est quelque chose qui se développe de plus en plus, et il va falloir que nous travaillions là-dessus. Comme je l'avais dit en CFVU, ce sera une avancée, en impliquant les composantes, tout d'abord celles qui sont volontaires, puis en essayant d'avoir une fédération autour d'un noyau volontaire ;
   - soutenir la création et la valorisation des ressources pédagogiques. C'est ce qui est ressorti dans le contexte de la Covid. Nous avons besoin de ressources pédagogiques, en particulier numériques. C'est l'objectif de ce jalon.
3) Déployer la professionnalisation à tous les niveaux de formation (FPA, FFI, FA, FC). C'est un projet fortement soutenu par le ministère, pour lequel nous avons reçu un financement de 200 000 euros, puisque c'est la création de l'OFA.

4) Promouvoir l'interdisciplinarité en formation. Nous avons commencé à mettre en place l'interdisciplinarité avec le Projet Santé, projet qui regroupe de nombreuses composantes sur l'UPEC, qui va se déployer à un degré plus ample, avec l'intégration des formations d'auxiliaires médicaux, avec notre réponse à un appel d'offres Projet Expérimentation 2021-2022 pour l'universarisation des formations paramédicales et formations en soin. Cette collaboration entre les composantes pourra aboutir à un (ou des) projet(s) commun(s) de formation et permettra de déployer une autre dynamique, notamment en intégrant les deux EUR, qui sont vraiment des formations de transdisciplinarité, transcomposantes. Nous allons ici renforcer l'attractivité de nos formations – c'était là aussi une demande de la DGESIP –, en particulier de nos masters, puisque nous constatons, d'après les valeurs quantitatives, numériques, que nous avons une déperdition, avec la sortie de l'UPEC nos étudiants de licence 3, qui sont attirés par d'autres universités que vous connaissez bien.

Voilà les 4 objectifs de la formation.

M. ZIDI – Je vais d'abord intervenir sur l'axe 4. Il s'agit de construire une stratégie partenariale et internationale lisible – les deux aspects ont été liés –, local (entreprises, collectivités, etc.) et hors frontières.

1) Pour la partie partenariale au sens strict du terme, il s'agit de la consolider. Nous avons commencé à le faire en mettant en place le COSP (comité d'orientation de la stratégie partenariale), qui permet d'avoir un lieu permettant de réunir nos partenaires quels qu'ils soient (associatifs, collectivités, entreprises), pour réfléchir à des projets, leur présenter l'université et nos actions, car un certain nombre d'entre eux n'a pas une vue exacte de ce qui y est fait, et, surtout de coconstruire des projets ensemble. Plusieurs jalons existent :

- réalisation d'une cartographie des partenariats et des projets partenariaux structurants ;
- mise en place d'une politique d'accès des partenaires à nos plateformes de laboratoire ;
- développement d'outils d'accompagnement et d'incubation de projets partenariaux ;
- création d'une entreprise universitaire – ce jalon a d'ailleurs été discuté lors du dernier CA –, appelée « entreprise pédagogique », ce qui a engendré un malentendu avec un certain nombre de collègues : il a fallu expliquer les choses lors de ce CA. Il s'agit de faire travailler les composantes ensemble, les formations ensemble, les collègues ensemble, avec des mises en situation. Comme vous le savez, nos étudiants seront amenés à se retrouver dans des environnements d'entreprise : il s'agit, au travers de cette mise en situation, de les former à ce qu'ils vont découvrir *in fine*, en particulier des aspects juridiques. En effet, nous pouvons imaginer que le droit du travail intervienne dans ce type de projet. Il n'y a pas que de la gestion ou du scientifique. En bref, tout un environnement pluridisciplinaire autour de cette entreprise dite « pédagogique ».

2) Soutenir le développement des projets partenariaux structurants, avec un certain nombre de jalons :
   - la fondation partenariale, dont nous avons déjà parlé voilà quelque temps, puisque ce projet est passé dans les différentes instances. Au niveau calendrier, pour information, le processus administratif est relativement long. En interne, nous avons fait notre travail, mais le rectorat a examiné les statuts, le ministère en a fait autant, et des navettes ont lieu en ce moment, car quelques modifications sont à apporter. L'objectif final est de mettre en place et d'ouvrir cette fondation d'ici la fin de l'année 2020 ;

- les campus des métiers – l'état d'avancement de ces projets a déjà été présenté plusieurs fois en CAC. Nous avons déjà eu un retour. Cela avait été présenté la dernière fois pour le premier campus des métiers, dont la thématique tourne autour du bâtiment, avec un avis officieux plutôt favorable, même si des choses sont à améliorer. Pour l'autre campus, qui tourne autour de la problématique de santé, le dossier sera déposé le 22 septembre ;
- la création de centres d'expertise thématiques, déjà présentés, et qui comprennent l'institut universitaire du handicap et l'institut du numérique, rebaptisé centre d'expertise numérique.

3) Renforcer la stratégie internationale de l'université autour de projets structurants – je ne vais pas parler à la place de Laurent –, avec différents jalons :
   - développement de partenariats européens, avec tous les programmes que vous connaissez, et en particulier l'université UNES, qui vous a déjà été présentée ;
   - renforcement de l'attractivité internationale des formations, avec plusieurs indicateurs liés, notamment des labels (« Bienvenue en France »), et des objectifs chiffrés sur la mobilité au niveau étudiants comme enseignants et enseignants-chercheurs ;
   - renforcement de la présence de l'UPEC à l'international, avec un certain nombre de projets sur le continent africain et en Asie, avec beaucoup de développement de formations coportées, voire des formations où l'UPEC s'installe à l'international, comme nous l'avons vu tout à l'heure pour un projet qui n'a malheureusement pas été financé (Albanie). Beaucoup de nos collègues sont dans une dynamique forte, en particulier en Afrique du Sud ;
   - développement de l'internationalisation « locale ». Cela concerne par

exemple les professeurs invités, la création de chaires – l'objectif du BQ-ER, que nous avons traité précédemment, est d'ailleurs justement de pouvoir financer ce type de dispositif –, la création de l'espace interculturel et langues, prévu au niveau de la Maison des langues.

4) Internationaliser la recherche, avec des jalons prévus et clairement indiqués dans le contrat de site :
   - l'obtention du label international HRS4R ;
   - le développement de nouveaux laboratoires internationaux, les fameux LMI.

M. DEHAN – L'axe 5 concerne l'optimisation du pilotage de l'université associant la communauté universitaire, avec plusieurs objectifs.

1) Une démarche qualité généralisée, avec comme jalons :
   - la poursuite de la réforme de l'organisation interne des directions et services, notamment la Direction de la recherche et de la valorisation, la création d'une cellule dans le domaine de la valorisation et des transferts, la consolidation de la Direction de la formation professionnelle et la mise en place effective de l'OFA, la mise en place autour de projets de services centraux et communs, ainsi qu'une démarche qualité plus globale ;
   - le soutien au développement de systèmes d'information performants, avec toute une série d'indicateurs, dont un schéma directeur du numérique, avec évidemment un suivi des réalisations associées, la mise en œuvre des chantiers prioritaires autour du pilotage et de la qualité des données (référentiel Sinaps, outils de gestion, notamment OSE, qui va remplacer Geisha), la mise en place de nouveaux équipements numériques, notamment dans le domaine de la pédagogie, avec des systèmes de captation.
2) La construction d'une stratégie RH et l'amélioration de la qualité de vie au

travail, avec :

- la mise en place d'un schéma directeur des Ressources humaines ;
- le lancement d'un certain nombre d'actions associées au schéma directeur ;
- l'amélioration des conditions de travail et des carrières, avec des indicateurs autour de la réévaluation de la politique indemnitaire, la mise en place d'un cadre de gestion des personnels contractuels au sens large, et l'évolution du télétravail, ce qui est plus immédiat, avec des indicateurs autour du nombre de jours de formation.

3) La construction d'un modèle économique équilibré. Cela passe par :
   - des jalons autour du dialogue de gestion avec les composantes ;
   - du développement d'une offre de formation soutenable, jalon « ultime » aux alentours de 2023-2024, donc en fin de contrat ;
   - le développement de nouvelles ressources propres, à travers la recherche et notamment des partenariats ;
   - des indicateurs autour des financements obtenus, cela a été évoqué via la fondation partenariale ;
   - l'évolution des ressources propres en lien direct avec la valorisation de la recherche.
4) Bâtir une communauté universitaire plus participative, plus inclusive :
   - un premier jalon autour de la construction d'un développement plus participatif au sein de ses usagers : des indicateurs ; création d'un autre ou d'un nouveau média UPEC ; un réseau alumni à l'horizon de la fin du contrat ; la mise en place de projets participatifs étudiants – mais je crois que c'est d'ores et déjà le cas ;
   - un jalon autour de la lutte contre les précarités au sens large : ouverture d'une épicerie solidaire ; plateforme Rhésus+ dans le domaine de la

médecine préventive des étudiants ; tout ce qui tourne autour des mesures de soutien social des étudiants ;

- renforcer les actions en faveur de l'inclusion de tous les publics conventionnés avec FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnels handicapés) ;
- l'obtention du label Diversité ;
- dans les indicateurs, la réalisation des actions du schéma directeur du handicap.

Voilà très rapidement pour tout ce qui relève du pilotage.

M. DUBOIS-RANDÉ – Vous avez déjà entendu tous ces éléments. C'est une redéclinaison en mode tout à fait clinique. Nous verrons ce qu'il en résulte avec les retours du ministère. Je pense que nous avons un projet qui, aujourd'hui, est bien entendu sur le plan de l'État, avec pour nous une question qui restera importante et qui va être soulevée dans ce contrat de site : l'approche institutionnelle, en particulier : quelles relations particulières aurons-nous avec l'UGE ? Quel est l'avenir de la COMUE ? Nous voyons quand même qu'elle ne va pas s'inscrire dans la durée. Qu'est-ce qu'est l'après-COMUE ? Quel est le périmètre nouveau, éventuellement, d'un ISITE avec l'UPEC ? Toutes ces questions sont fondamentales. Nous serons reçus en dehors du contrat de site mais à l'occasion du contrat de site par deux directions des services du ministère de l'Enseignement supérieur, à savoir la DGRI et la DGESIP, pour mettre en place les éléments institutionnels qui sont fondamentaux pour nous, pour inscrire une politique qui est la nôtre mais où l'État doit intervenir. Quelle politique pour l'enseignement supérieur à l'est de Paris. C'est pour nous une cible fondamentale. Nous pouvons répondre aux questions. De toute façon, nous attendons le retour en COMUE.

M. ZIDI – Merci. Y a-t-il des questions ? Je vous propose de clore ce CAC plénier. Il reste les questions diverses, si vous en avez. Il n'y en a pas. Merci à tous. Nous nous

retrouvons prochainement pour un autre CAC plénier.

La séance est levée à 16 heures 12.

INDEX

Nous vous informons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe ou l'exactitude des éléments suivants :

dérivé, 29
Élisabeth ARGADENTES, 20
ISLIF, 38
savant, 7